

Statut des personnels médicaux (gestion et législations RH - Affaires Médicales)

Contexte

une formation sur les statuts des personnels médicaux est essentielle pour naviguer dans un système de santé complexe, pour protéger les droits des professionnels de la santé, pour s'adapter aux changements du secteur et pour garantir la qualité des soins prodigués aux patients.

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire général et les règles statutaires essentielles applicables aux médecins hospitaliers
- Acquérir les outils pratiques pour mettre en œuvre les règles statutaires
- Sécuriser ses pratiques

Renseignements complémentaires

Contact : Florence Bocquel (f.bocquel@anfh.fr)

Programme

La formation des personnels médicaux

- Les étudiants hospitaliers et les internes Le docteur Junior **Les praticiens hospitaliers : nouveau statut**
- Le concours, l'affectation, la gestion de carrière, le temps de travail, la fin de carrière, la prolongation et le cumul d'emploi retraite, la protection sociale
- Les mesures transitoires **Le nouveau statut de contractuel**
- Les motifs de recrutement, le temps de travail, la gestion de la carrière, la fin de contrat, la protection sociale, la prolongation d'activité et cumul emploi retraite
- Les mesures transitoires **Les médecins à diplôme étranger**
- Les conditions d'exercice de la médecine en France
- La procédure d'autorisation à jour des réformes
- Le nouveau statut : Praticien associé
- Les mesures transitoires **Quelques éléments relatifs au temps de travail médical Les primes d'attractivité (PET, PST, PECH, ets.) L'impact de la loi de santé sur les statuts médicaux**

- La légalisation de l'intérim médical **Le compte-épargne temps**

Public

Chefs d'établissement, Personnels de la direction des Affaires Médicales, AAH, Chefs de pôle, Médecins, Collaborateurs du chef de pôle, ADCH

Exercice

2024

Code de formation

ADM07

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

14 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences

Date et lieu

GROUPE 1

Du 5 février au 6 février 2024

ANFH Montpellier